



La distinction civil et pénal : aller au civil, aller au pénal : ça veut dire quoi?

Actualité législative publié le 14/05/2024, vu 359 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

La distinction civil et pénal : (aller) au civil, (aller) au pénal : ça veut dire quoi? Sur le plan civil, sur le plan pénal, attaquer au civil, attaquer au pénal, aspects civils, aspects pénaux etc...

CIVIL :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268529-quest-ce-quune-affaire-civile>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N269>

PENAL :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268560-quest-ce-quune-affaire-penale>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N263>

VIDEOS :

- de moins de 5 minutes :

<https://www.youtube.com/watch?v=cCxhyqefwnY>

- de moins de 6 minutes :

<https://www.youtube.com/watch?v=U07AJip8l8U>